L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 FEVRIER [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MATIN, 25 FEVRIER.

La Jeune Amérique.

[illegible]

EUROPE.

[illegible] par la *Niagara*. Deux nouveaux arrivés [illegible] Paris et [illegible] pour Liverpool. Le *Alps* est entré dans le port de New-[York] [illegible] l'*America* le même jour [illegible] Les nouvelles qu'ils apportent [illegible] dans des dépêches que les journaux du Nord.

[illegible]

Chronique Locale.

[illegible] Vincent Mahera a été jugé pour avoir frappé Ann Wigbler. Il a été acquitté.

FAUX BILLET DE BANQUE.—Johnson Vogle a été arrêté mercredi dans le Quatrième District, sous l'accusation d'avoir fait passer un faux billet de banque de $100.

ACCIDENT.—Un enfant du nom de Brown a eu la main gauche traversée par les chars du chemin de fer du Lac Pontchartrain.

ACQUITTÉ.—James Clark a comparu hier devant le recorder Winter pour avoir, le 6 du courant, assailli Frank Perrain dans l'exécution de sa tâche. [illegible]

OLE BULL.—Nous apprenons que la salle de l'Institut des Artisans a été offerte à Ole Bull pour ses concerts d'adieu à la Nlle Orléans.

L'usage de la salle ne devait rien lui coûter. C'est un gracieux procédé dont le célèbre artiste a dû être reconnaissant.

VOLS.—Des voleurs se sont introduits, mardi soir, chez Mme Drew, à l'encoignure Howard et Melpomène, et ont enlevé une broche en or, une bague et une chaîne en or. Un vol a été commis, le même soir, au magasin de C. A. Kellogg dans la rue du Camp.

AMENDE.—A. N. Standish a été condamné hier devant le recorder Génois pour avoir occasionné du désordre. La Cour, après avoir entendu les témoignages, a condamné l'accusé à une amende de $25. L'amende a été acquittée.

FRANCE.

Mariage civil de l'empereur.

Le mariage civil de l'empereur sera célébré au palais des Tuileries samedi prochain, 29 janvier.

A huit heures du soir, le grand maître des cérémonies, assisté d'un maître, ira, avec deux voitures, chercher la fiancée impériale. La première voiture sera occupée par deux dames d'honneur et par le maître des cérémonies; la seconde recevra la fiancée impériale, S. Exc. madame la comtesse de Montijo, duchesse de Penaranda, S. Exc. le marquis de Valdegamas, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de S. M. la reine des Espagnes, et le grand maître des cérémonies.

Le cortége arrivera par la grille du pavillon de Flore; la fiancée impériale sera reçue au bas de l'escalier du pavillon par le grand chambellan, le grand écuyer, le premier écuyer, deux chambellans et les officiers d'ordonnance de service, et conduite au salon de Famille, où l'attendra l'empereur.

A l'entrée du premier salon, LL. AA. II. le prince Napoléon et leur la princesse Mathilde recevront la fiancée impériale, et l'on se mettra en marche vers le salon de Famille.

L'empereur aura près de lui S. A. I. le prince Jérôme Napoléon et ceux des membres de sa famille que Sa Majesté aura désignés. Autour de l'empereur seront les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les ministres, les grands officiers et officiers de sa maison, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale présents à Paris.

Le grand maître prendra les ordres de l'empereur, et le cortége se mettra en marche pour la salle des Maréchaux, où s'accomplira la cérémonie du mariage civil.

Les personnes invitées par Sa Majesté seront placées par le maître des cérémonies, assisté de deux aides.

Au fond de la salle, du côté du jardin, deux fauteuils égaux seront placés sur une estrade, l'un à droite, pour l'empereur, l'autre à gauche, pour la future impératrice; tous les autres assistants resteront debout, jusqu'à la fin de la cérémonie.

L'empereur étant assis, le grand maître des cérémonies invitera le ministre d'Etat, exerçant les fonctions d'officier de l'état civil, qui lui aura été désigné par l'art. 6 du sénatus-consulte du 25 décembre dernier, et le président du conseil d'Etat désigné à cet effet par Sa Majesté, à se rendre devant le fauteuil de l'empereur.

Le ministre d'Etat recevra les déclarations de l'empereur et de S. Exc. Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, et les déclarera unis en mariage.

Le président du conseil d'Etat présentera la plume à l'empereur et ensuite à l'impératrice. L'acte sera signé par Leurs Majestés, S. Exc. madame la comtesse de Montijo, S. Exc. le ministre d'Espagne, les princes et princesses, [illegible] et par les témoins désignés par Sa Majesté.

Après la cérémonie, S. M. l'impératrice sera reconduite à l'Elysée avec le cérémonial observé pour son arrivée.

—Voici l'itinéraire que suivra l'empereur pour se rendre à Notre-Dame pour la célébration de son mariage:

Le cortége impérial prendra la place du Carrousel par l'Arc-de-Triomphe et sortira par le guichet du quai pour suivre les quais du Louvre, de l'Ecole, de la Mégisserie, de Gèvres, traversera le pont Notre-Dame et arrivera à la métropole par le quai Napoléon, la rue d'Arcole et la place du Parvis-Notre-Dame.

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 27 Janvier.

—Le *Moniteur* publie le décret suivant:

«Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,

«A tous présens et à venir, salut:

«Vu le sénatus consulte du 7 novembre 1852;

«Vu le décret du 18 décembre 1852, conférant le titre de prince français à notre cousin bien-aimé S. A. I. le prince Napoléon-Joseph Bonaparte;

«Considérant que, placé sur les marches du trône, il doit au être au des plus fermes soutiens, et figurer par conséquent aux premiers rangs dans la hiérarchie militaire,

«Avons décrété et décrétons ce qui suit:

«Art. 1er. Notre cousin bien-aimé le prince Napoléon-Joseph Bonaparte aura le titre et le rang de général de division; il en portera l'uniforme et les insignes.

«Art. 2. Le présent décret sera déposé aux archives de la guerre.

«Fait au palais des Tuileries, le 24 janvier 1853.

«NAPOLÉON.»

—Les journaux d'Alger publient la lettre suivante, adressée au général Pélissier:

«Aux Tuileries, le 12 décembre 1852.

[illegible]

—Avant-hier, M. Auber s'est rendu à Notre-Dame [illegible]

[illegible]

—Le ministre de la [illegible] préfet de [illegible]

Sire,

[illegible]

«Si, pour rentrer dans la vie libre, je dois engager sur l'honneur à abandonner pour toujours cette politique qui, après tant de déchirements, m'a privé de ma liberté, cet engagement, je suis prêt à le donner à Votre Majesté. [illegible]

La clémence de Votre Majesté s'étendra, je l'espère, sur mes deux fils [illegible]

Dans cet espoir, daigne Votre Majesté agréer l'assurance de mon profond respect.

SORRIER.

La grâce de M. Sobrier a été accordée.

—La plupart des journaux s'occupent à peine de ce qui se passe en France, portent leurs vues à l'extérieur. Le *Constitutionnel* examine la situation qu'a prise l'Angleterre dans une partie de l'empire des Birmans. Le premier-Paris du *Journal des Débats* n'est qu'un résumé des nouvelles étrangères. Le *Pays* cherche à détourner le courant de l'émigration qui se dirige vers les Etats-Unis. Il voudrait l'attirer en Algérie, terre privilégiée, que M. Cohen compare au royaume des Hespérides, tandis que l'Amérique et l'Océanie ne sont à ses yeux que des Colchides inconnues où l'on ne trouve pas toujours la toison d'or. Le *Pays* est décidément voué au lyrisme: c'est le Pindare de la presse.

—Le dernier bilan de la Banque d'Angleterre explique la mesure par laquelle elle s'est décidée à élever à 3 pour cent le taux de son escompte. Malgré les derniers arrivages d'or de l'Australie, qui ont été considérables, l'encaisse métallique a encore diminué la semaine dernière de 15 millions 1/2 de francs, et se trouve ainsi réduit à 478 millions 1/2.

C'est une diminution de près de 200 millions depuis six semaines. Une diminution à peu près égale a eu lieu dans l'encaisse de la Banque de France, et nous apprenons que l'on observe le même phénomène dans les banques de Belgique et de Hollande. Cependant, malgré la mise en circulation de capitaux si considérables, l'argent est devenu plus rare sur les principales places de l'Europe, et il n'est pas étonnant que la Banque d'Angleterre ait songé à prendre des précautions contre l'exportation de son numéraire.

—Les journaux allemands annoncent la prochaine conclusion des négociations commerciales entamées entre la Prusse et l'Autriche, et confiées en ce moment à M. de Pommer-Esche pour la Prusse, et à M. de Bruck pour l'Autriche.

Angleterre.

On lit dans le *Morning Advertiser* du 24 janvier:

«Le colonel Fleury, premier écuyer de l'empereur des Français, est, dit-on, arrivé à Londres, chargé d'une mission de son impérial maître, et a le projet de former un haras considérable. Il a déjà envoyé un achat en France.»

—On lit dans l'*United Service Gazette*:

«Nous apprenons que la question de la formation de corps de volontaires sous la sanction du gouvernement a été ravivée. Certaines propositions se rattachant à cette question ont été favorablement accueillies au ministère de la guerre.»

«On lit dans le *Morning Herald* du 24 janvier: Le *Times* du 18 janvier accuse le *Moniteur* de faire erreur de citation d'un article de son numéro du 2 janvier. Une partie de sa défense consiste à dire que le 2 tombant un dimanche, ne parait pas ce jour là de journal quotidien. Mais son numéro du 3 janvier contient un passage tellement identique, à peu de chose près, avec le passage qu'il vise avoir publié, que je vais citer ce passage:

«Voici le passage renié par le *Times* No 2:

«Un sénat plus lâche que celui de Tibère a donné à l'empereur le pouvoir le plus exorbitant et détruit d'un seul coup toutes les garanties qui restaient à la nation. Des favoris gorgés d'honneurs, des fonctionnaires sans conscience, des extorsions et des crimes locaux, voilà le gouvernement.»

Le *Times* dit n'avoir publié ces lignes le 2 janvier. Voici ce qu'il imprimait le 3 janvier:

«Le Sénat, qui venait de recevoir une large augmentation de salaire personnel, a été disposé à décréter le renouvellement de l'Empire. Une profusion sans bornes dans le vote des deniers publics, afin de faire face aux prodigalités d'une cour licencieuse, accompagne cet acte, digne du Sénat romain aux jours de Tibère. Tel est ce pouvoir extraordinaire en ce moment.»

«Or, le *Times* du 18 janvier dit: Nous affirmons que jamais ce passage, ni rien de semblable, n'est sorti de notre plume et n'a paru dans nos colonnes. Ceux qui sont le mieux familiarisés avec le langage ordinaire du *Times* caractériseront ce démenti.—Signé, *Amateur*.»

Nous n'avons pas besoin de dire que cette lettre n'a pas été envoyée au *Morning Chronicle* par le *Moniteur*. Toutes les personnes auxquelles les journaux anglais sont familiers savent que les correspondants de ces feuilles, au lieu de signer de leur nom, choisissent habituellement un pseudonyme approprié à la circonstance.

Suisse.

PIÉMONT.—On lit dans le *Courrier suisse*:

«Le général Kalbermatten, qui enrôlait à Evian pour le pape, vient d'être expulsé des Etats sardes. Voici pour quels motifs et à quelle occasion. Il y a quelques jours, les carabiniers royaux de la station d'Evian arrêtèrent dans cette ville quatre individus (jeunes gens de 22 à 28 ans), venant de Suisse par Saint-Gingolph et demandant l'adresse du général. Ces individus se disaient engagés, et sur l'un d'eux on trouva une lettre à l'adresse du général Kalbermatten. Soumis à un long interrogatoire, ils finirent par avouer qu'ils avaient été engagés dans le canton du Valais par un recruteur, pour servir dans l'armée du pape, et qu'ils se rendaient chez le général Kalbermatten pour être enrôlés définitivement et recevoir leur feuille de route et leur indemnité de voyage.

«Le gouvernement ayant acquis, par ce fait, la conviction que M. Kalbermatten et un certain M. Desjardins, se disant son aide-de-camp, s'occupaient d'enrôlements pour une puissance étrangère, a ordonné leur expulsion immédiate du territoire. Les quatre recrutés ont été conduits par les carabiniers jusqu'à la frontière du Valais, par laquelle ils étaient entrés en Savoie.

«Il parait, du reste, que les tentatives d'embauchage se multiplient de différents côtés. La *Democrazia genovese* attire l'attention de son gouvernement sur ce qui se passe à cet égard à Verceil; dans cette seule commune, cinq jeunes gens, parmi lesquels le fils du maire, ont été enlevés à leurs parents, grâce à la connivence—pour quelques-uns du moins—du curé de l'endroit.»

Espagne.

On écrit de Madrid, sous la date du 21 janvier:

«Le comité électoral modéré, par suite des deux dernières circulaires ministérielles, est à la veille de se dissoudre volontairement. Il se réservera seulement la faculté de traduire devant l'autorité judiciaire compétente les agents du gouvernement qui se rendraient coupables d'excès ou de violence pendant les prochaines élections. C'est du moins le bruit généralement accrédité dans les salons d'ordinaire bien informés. Avant de se dissoudre, le comité électoral modéré fera imprimer, publier et distribuer aux électeurs de Madrid et des provinces une sorte de manifeste, où se trouveront consignées ses intentions formelles à cet égard.

«Depuis deux jours, les fonds publics ont éprouvé de très vives fluctuations, et, en définitive, une assez forte dépréciation à la Bourse de Madrid. Le mouvement ne parait pas avoir d'autres causes que celles qui précèdent [illegible]

La *Correspondance autrichienne* publie les détails suivants au sujet de l'établissement à Cherbourg des services de paquebots transatlantiques:

«On sait que le gouvernement français a formé depuis longtemps le projet d'organiser une grande ligne de bateaux à vapeur entre la France et l'Amérique. [illegible]

[illegible]

TRIBUNAUX DE PARIS.

Double déception.

Joséphine Mariage porte un nom qu'elle voudrait bien porter [illegible] qu'elle porte les noms illégitimes [illegible]

Un soir Joséphine Mariage rencontre le sieur Grimpard, qu'elle n'avait jamais vu [illegible]

Le lendemain matin, Joséphine se lève avec l'aurore, emportant le cœur de Grimpard. Malheureusement elle emportait aussi autre chose.

L'ami de Grimpard, qui a poursuivi cette demoiselle pendant un mois et qui a fini par la faire arrêter sur la place Cadet, expose ainsi sa plainte devant la huitième chambre de la police correctionnelle:

«Aussitôt après le départ de cette jeune dame, dont les manières m'avaient paru aussi séduisantes que son honnêteté m'avait paru suspecte, je tâte mon pantalon, qui était accroché au portemanteau; je tâte la poche. Il faut vous dire que j'avais eu le soin de serrer toutes mes valeurs; j'avais enfermé un billet de banque de 100 fr. dans mon porte-monnaie, et le porte-monnaie dans le gousset du pantalon. Donc, je tâte le gousset; je sens le porte-monnaie. Bon! m'écriai-je, j'avais tort de soupçonner cette demoiselle, elle n'est pas plus que ne le fond de son cœur. La blanchisseuse arrive; Grimpard le paie; je vous lui rendre ma part, j'ouvre mon porte-monnaie: le billet de banque de 100 fr. n'y était plus.—Grimpard! m'écriai-je, notre fois je suis volé; Mlle Joséphine a pris la clef des champs.—Je le suis.—Oui, mais ce qui te ne sais pas, c'est qu'elle a pris aussi mon billet de banque.»

Première déception.

Joséphine Mariage, qui n'a que dix-huit ans, mais qui en accuse plus de vingt-cinq, et possède déjà l'assurance et les ressources d'une femme vieillie dans le vice, proteste de son innocence en ces termes:

—Comment! moi, messieurs les juges, qui venais de rompre avec un capitaine de marine qui vient d'être nommé amiral, et dont je n'ai pas besoin de dire le nom, qui ai travaillé pour Mlle Rachel, j'aurais été prendre un billet de 100 francs! est-ce croyable, je vous le demande! D'abord, qu'on prouve que le billet de 100 francs a été volé. Quand on possède 100 fr. dans sa poche, si on ne se parfume pas de la tête aux pieds, on a au moins le moyen de prendre un bain aux bains, et moi, qui étais dans mes beaux jours, je vous dirai que je n'ai pas besoin de rien. Je n'ai pas été prendre. [illegible] jugez! je croyais avoir affaire à des messieurs de la société, eh bien! j'ai été plus surprise et plus volée qu'eux.

Deuxième déception.

M. le président Prudhomme—Expliquez maintenant votre conduite après votre arrestation; on vous avait donné un soldat pour vous conduire à la préfecture; vous êtes parvenue à faire enivrer ce soldat pour vous soustraire à sa surveillance et à vous sauver.

La prévenue—Que voulez-vous, monsieur le président? je suis une honnête fille, je n'ai jamais manqué de ma parole; j'avais donné un rendez-vous; je me suis sauvée pour y aller.

M. le président—Vous avez été condamnée déjà à six mois de prison pour escroquerie.

La prévenue—On m'a prise pour une autre. Je vous jure que si vous me condamnez, vous commettez une erreur, car je ne suis pas fautive.

Le tribunal ne pouvait donc cette responsabilité; il déclare Joséphine Mariage coupable de vol et la condamne à un an de prison et aux dépens.

☞ Nous parlons toujours avec plaisir d'un remède étranger sans recommandation qu'il est un bienfait pour le public; nous recommandons volontiers à nos lecteurs le Cherry Pectoral de Ayer; ce spécifique possède des vertus extraordinaires pour la guérison des maux de gorge et des affections pulmonaires. [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & CO., 151, rue de Chartres.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI SOIR, 24 FEVRIER.

Le marché au coton a encore été animé aujourd'hui; les transactions comprennent 8,000 balles; il ne s'est opéré aucun changement dans les prix.

[illegible]

[Emblème]

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature de la Louisiane.

Baton-Rouge, 24 février.

[illegible]

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

Arrivée de l'Arabia.

Nouvelles importantes—Révolte à Milan.

New-York, 23 février.

Le steamer de la ligne de Cunard, *Arabia*, est arrivé ici avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 12 de ce mois; elles sont conséquemment plus récentes de trois jours que ce que nous a apporté le Pacific. Voici le sommaire de ces nouvelles.

Marché de Liverpool.

12 février—Il y a eu de bonnes demandes pour le coton durant les trois derniers jours, à des prix fermes pour les belles qualités, mais une baisse de prix de 1/8 d. a eu lieu sur les sortes middling et au-dessous.

Les ventes de toute la semaine ont été de 50,000 balles; sur ce montant les spéculateurs ont pris 10,000 balles et les exportateurs 3000.

Les cours, hier soir, sont fixés comme suit, par le [illegible] des courtiers: Fair Orleans 6 1/2, middling Orleans 6 1/8, fair upland 6 1/4, et middling upland 5 3/4 d. la liv. (Les cours par l'America et le Pacific étaient: fair Orleans 6 1/2, middling Orleans 6, fair Uplands 6 1/4 et middling uplands 5 3/4 la liv.—Edit.)

Il n'y a pas eu de changements remarquables sur les farines, elles sont cotées 26 sh. le Western Canal, et 27 l'Ohio. Le maïs valait à la clôture du marché 30 sh. 6 d. le quarter.

Le marché aux provisions a éprouvé de l'animation, le jambon et le porc ayant été fortement demandés. Le graisse est cotée à 40 sh. le quintal, et continue à être faiblement. Le riz et sucre à des prix plus faibles, et le sucre [illegible]

Marché Monétaire de Londres.

Il n'y a eu de changement sur le marché monétaire de Londres, et les consolidés sont cotés à 99 1/8, ce qui est une baisse.

Marché au coton du Havre.

Il n'y a point eu de changement remarquable sur le marché au coton du Havre, jusqu'au 9 courant, bien que les cours aient été moins soutenus dans quelques qualités. Le coton Orléans très ordinaire était coté 91 francs. [illegible] 9000 balles par jour.

Nouvelles politiques—Insurrection à Milan.

Une insurrection a éclaté à Milan le 6 de février, et les détails que l'on en donne sont très contradictoires. Selon le rapport des Autrichiens, l'insurrection aurait été comprimée avec une perte de cinq hommes seulement, du côté des autorités; tandis que les patriotes prétendent qu'elle est loin d'être terminée. On rapporte que les insurgés [illegible]

Mazzini s'est rendu en Suisse.

Lombardie et Rome.

Les gouvernements français et autrichiens envoient de nouvelles troupes en Lombardie et à Rome.

Angleterre—Assemblée du Parlement.

Le Parlement s'est assemblé le mardi 8 février; mais il n'avait encore rien fait d'important.—Le cabinet des Pays-Bas [illegible] s'est dissous.

Malle des Indes.

La malle des Indes est arrivée, apportant la nouvelle de l'annexion formelle de Pegu aux possessions britanniques.

Chine.

Les révoltés en Chine ont éprouvé un échec. Le gouvernement s'est emparé d'un grand nombre d'insurgés et en a fait passer cent vingt.

New-York, 23 février.

Le steamer Niagara n'est pas parti aujourd'hui, ayant été retenu par un fort brouillard. Le Black Warrior est arrivé ce matin, de la Mobile.

Washington, 23 février.

Le commissaire des patentes, a, aujourd'hui, donné connaissance de sa décision sur le grand procès connu sous le nom de "Great Indian-Rubber Case", entre Charles Goodyear et Horace Day. [illegible]

Nouvelles maritimes.

Baltimore, 23 février.

Le brick New-World, capt. Dunbar, est arrivé ici de la Nlle Orléans.

Vicksburg, 24 février.

Le steamer Washington City est passé ici à 3 heures, et le L. M. Kennett à 9 heures ce matin, se rendant en N. Orléans.

[illegible] DE LA LOUISIANE.—[illegible]

D. AUGUSTIN, Brigadier général.

25 fév JAMES CATHMAN, Aide de camp.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

☞ Se suplica á los miembros que concurran esta Sociedad se sirvan asistir al entierro del finado Dn JOSÉ TRIGO, natural del Ferrol (España), fallecido á las tres de la madrugada del dia de ayer, el cual tendrá lugar el dia de hoy, á las cuatro de la tarde. [illegible] Dn Pedro Carrasco [illegible]

De orden del Sr Presidente,
HENRIQUES AINZ,
N. Orleans, 25 de Feb. 1853. Secretario.

Décédée le 23 du courant, à 6 heures de l'après-midi, ALICE, âgée de 3 ans et dix mois, fille cadette de Charles Hylested et de C. Bosny.

Souvenez-vous de LA GRANDE VENTE DE LIVRES,
Au No 77, rue de Chartres.

[illegible] UNE PIASTRE. [illegible]

MOUVEMENT MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

[illegible]

L'abonnement de V. A. Magne sont priés de remettre le montant exact de leurs abonnements à M. R. Gaudin, avant du 22 courant. Son bureau est No 6, dans le passage près de la rue de la Douane, près les bureaux de-Commerce. 25 fev—2

PATE PECTORALE DE DEGENETAIS.

La véritable Pâte Pectorale de Dégenétais ne se délivre qu'en boîtes rondes portant le cachet et la signature DEGENETAIS. Chaque boîte est entourée d'une bande de papier bleu.

Reçu par le Lemuel Dyer—500 boîtes Pâte Pectorale de Dégenétais.

☞ S'adresser, pour les demandes de la ville et de la campagne, chez EDOUARD GUILLOT.

Seul dépositaire, No 229, rue Royale, entre St-Anne et Dumaine. 25 fév—6 f

AVIS AUX MODISTES.

La soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de rubans pour chapeaux, de fleurs artificielles, de chapeaux de paille nouveaux, de broderies, de dentelles et autres imprimés et autres articles convenables pour modistes.

Toutes ces marchandises sont offertes aux conditions les plus libérales. J. LOUVRIER. 25 fév—3f 43, rue de la Douane, près de Chartres.

A. BARRAUD,
No 69, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par le Lemuel Dyer:

Un très-bel assortiment de peignes en écaille pour coiffure, dans le dernier goût,

Chemises toile, devants toile et de couleur,

Un très beau choix de bracelets à la dernière mode et à des prix modérés,

Voitures et calèches pour enfans,

Divers objets de fantaisie,

Un grand assortiment de cheveux,

Parfumerie fine, telle que pommade au jasmin, à la rose et autres odeurs.

Il vendra au prix coûtant un très beau choix de vases en porcelaine lui restant et étant décidé à ne plus tenir cet article.

Il continue à donner des leçons de coiffures et à faire sur commande toute espèce de coiffures.

Il continue également à vendre de l'eau de fleurs d'oranger de première qualité. 25 fév

ARRIVÉ par le navire Chas. Thompson, venant de Bordeaux:

140	barriques	vin rouge St-Julien Médoc,	
150	caisses	do	do.
20	caisses	sardines Penaux, 1/4, 1/2 et gr. boîtes,	
24	do	fruits au jus de	
30	do	200 boîtes pâtés truffés 1/4 et 1/2 boîtes,	
50	paniers champagne, bouteilles et 1/2 bouteilles,		
25	barils pruneaux,		
10	caisses pruneaux en pohons,		
18	do	moutarde supérieure Bornibus,	
100	do	cerises à l'eau-de-vie,	
1.0	do	liqueurs assorties Chauvet,	
30	do	[illegible]	

J. B. PREAS & Co. 25 fév 21 et 23, rue Gravier.

NOUVELLEMENT débarqué et en magasin, 19 boucauts morues. A vendre par QUEYROUZE & LAKOSDORFF, 25 fév—3f 13 et 15, rue St-Louis.

EAU de fleur d'oranger—150 caisses eau de fleur d'oranger en flacons, 150 do do en bouteilles, 10 damejeannes eau de fleur d'oranger de l'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, rue Jefferson, et 12, Toulouse.

EAU Verte et Maraschino—40 caisses eau verte et marasschino d'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VERMOUTH—600 caisses Vermouth de Noilly Prat & Co., à vendre par JOSEPH LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN de Muscat—300 caisses vin de Muscat de Frontignan, 100 caisses de Jourdan Bars & Co, 50 do de Auzeldy et Gagou, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN BLANC—[illegible] caisses [illegible] Barsac et Haut Sauterne, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

FROMAGE de Parmesan—12 fromages de Parmesan, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN ROUGE—[illegible] caisses de St-Julien, St-Estèphe et Margaux Médoc, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

MACARONI et Vermicelli—250 caisses vermicelli et Macaroni d'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 23fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

SOUFRE—En débarquement—30 tonneaux soufre en bon état pour être expédié, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 23fév 9 & 10, rue Jefferson.

BICARBONATE de soude—100 barils en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 23fév 29, Vieille Levée.

RHUM—30 barils marque R. K. White et 10 poinçons rum imitation Jamaïque, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 23 fév 29, Vieille Levée.

INDIGO—10 serons de Caracas et 5 caisses de Manille, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 23fév 29, Vieille Levée.

VITRES—1500 caisses vitres françaises et du pays, simples, doubles et colorées, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 23fév 29, Vieille Levée.

THES—300 boîtes Impérial et Gunpowder, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 23 fév 29, Vieille Levée.

Livres à copier améliorés.

LES soussignés, agents dans les Etats du Sud pour la vente des LIVRES A COPIER EN PARCHEMIN DE MANN, ont reçu un approvisionnement complet, avec feuilles imprimées de 200, 500, 700 et 900 pages.

Les livres sont solidement reliés et bâties sur pièces, ils ne se [illegible]

☞ Ces livres ont obtenu la préférence sur les autres partout où ils ont été introduits.

☞ Une seule page d'écriture s'attachera à une autre sur du papier à copier commun, mais une copie parfaite en obtenue pour être faite sur le PAPIER PARCHEMIN.

☞ Le papier parchemin étant fait avec des étoffes de fil, on peut y tracer des lignes sans que le papier boive.

Aussi: Un grand approvisionnement de presses à copier, à des prix réduits.

A vendre par S. R. STEVENS & CO. 23fév—1m 51 et 53, rue Commune.

Déballage de Marchandises de printemps.

T. ERERAS,

151, Rue Royale, encoignure Toulouse et 89, St-Charles.

VIENT de recevoir par le navire Lemuel Dyer, une partie de son assortiment de printemps, se composant de:

Chemises en soie Jaconas, [illegible]

[illegible]

Mémoire de la Mouche par [illegible]

VOS. HEBERT & CO. [illegible] 149, rue de Chartres.

[illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné: 10 caisses champagne Clicquot Ponsardin, 6 bouteilles de do, 10 quarts de do, 8 do do vieux de J. Ackerman 1845.

L. MAJESTE, 153, Chartres.

CAFE—[illegible] sacs café de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune.

CIGARES de la Havane—Les qualités ou vogues de fabriques de choix: 25,000 Les Armas; 50,000 Extra-Cabañas; 50,000 Ambas Indias et Orleans; 50,000 Regalias; 21,000 millions d'autres Regalias, Londres, Panatellas, Vegueras, etc., à vendre par LABORDE & XIQUES, 23fév 37, rue Commune.

MIEL de Cuba—15 barils de miel épuré et blanc de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 23fév 37, rue Commune.

CIGARES de la Havane—1,250,000 cigares de la Havane de toutes qualités et dimensions, et des marques les plus recherchées, en quantités à vendre par D. BORNIO jne, 25 fév 74, rue Gravier.

CAFE de la Havane—51 sacs café de première qualité en magasin et à vendre par D. BORNIO jne, 23 fév 74, Gravier.

EAUX-DE-VIE—20 quarts Pr Godard & Co; 25 quarts M. Castillon 1835; 10 quarts Pontis Lafargue; 20 quarts de [illegible]. En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 21fév 17 et 19, rue St-Louis.

CHAMPAGNE—25 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, de la marque supérieure Ruinart père et fils à Reims, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 21fév 17 et 19, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 15 barriques vin de Bergerac, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 70 barils do do do, 6 demi-pipes Cognac Edmond Janin, 25 quarts do do do, 30 do de très vieux do do, 25 damejeannes de 5 gallons whiskey d'Irlande. X. LAMBERT, 21 fév 62, rue des Magasins.

WHISKEY MONONGAHELA—25 barils en magasin à vendre par X. LAMBERT, 21fév 62, rue des Magasins.

VIN DE MADERE—30 barils en magasin, à vendre par X. LAMBERT, 21fév 61, rue des Magasins.

VIN ROUGE—40 barriques vin vieux pour familles, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 21 fév No 62, rue des Magasins.

Demande d'une institutrice.

ON demande une institutrice pour faire l'éducation d'une jeune personne à la campagne, capable d'enseigner l'anglais, le français et le piano. On exige les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 25 fév

VOS. HEBERT & CO, 149, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, les ouvrages de Médecine suivants:

BOUCHUT: maladies des enfants—1 volume in 8°.

A. BRETON, [illegible]

Traité pratique des maladies vénériennes, par J. G. Maisonneuve et H. Montanier. Docteurs et Médecins—ouvrage tout nouveau, 1 vol in 8°. 23fév—

VOS. HEBERT & CO, 149, Rue de Chartres.

DIVERS articles reçus par le Lemuel Dyer—Règles plates pour dessin; Equerres, do de; Boîtes de mathématiques pour élèves, Gomme élastique, Papier à filtrer, &c. 200,000 [illegible]—Arrivés par le même navire. 23fév.

Vos. HEBERT, 149, Rue de Chartres.

Livres Français:

BESCHERELLE, grammaire nationale; PELLETAN E., profession de foi du XIXme siècle, TABLEAUX de Paris, par Mercier; FABLES de Lafontaine. 23fév

Vos. HEBERT, 149, Rue de Chartres.

REÇU par le Lemuel Dyer, livres espagnols: Don Quichotte, Gil-blas, le Bachelier de Salamanque, [illegible] 23fév

Fromages.

REÇU en magasin par Lemuel Dyer, du Havre, 30 caisses de Gruyère, 100 fromages de pâte grasse, 25 caisses têtes de Maure, à vendre par DUNTZE & IKEN, 23fév Encoignure Royale et Conti.

A VENDRE à livrer et attendu par le navire Old England, 1600 damejeannes de 5 gallons, 500 do do de 3 gallons, 300 do do de 1 gallon, par LANATA, GANDOLFO & Co, 23fév 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE et à livrer, 20 caisses de 50 1/2 boîtes sardines à l'huile, Cossé & Martin, 40 do de 100 1/2 boîtes do do. Cossé & Martin. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 23fév 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux, 25 paniers de 1/2 demi-bouteilles sardines à l'huile de la marque Duffis & Co. 20 caisses de 20 boîtes, 5 do de 25 do de do, 6 do de quarts de sardines à l'huile de do, 30 do fruits au jus assortis, de Duffis & Co., 5 do do sucré, do do, 5 do petits pois au naturel, do do, 5 do do de champignons, do do, 6 do cèpes à l'huile, do do, 5 do pâtés de truffes assortis, do do, 2 do jus de groseilles, do do, 2 do truffes du Périgord. A vendre par NUMA LACOSTE, 23 fév 147, rue Royale.

FRUITS AU JUS—20 caisses fruits au jus de la marque Tourasse jeune, en débarquement du navire Sylphide, à vendre par NUMA LACOSTE, 23 fév 147, rue Royale.

PRUNES SECHES—En débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux, 30 caisses pruneaux de Bordeaux, grandeurs div., 25 do de do en boîtes transparentes div. A vendre par NUMA LACOSTE, 21 fév 147, rue Royale.

VIN en caisses—1,000 caisses vin bon ordinaire St-Julien et St-Estèphe, 250 caisses vin blanc ordinaire Haut-Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE, 23 fév 147, rue Royale.

CLOUS de Girodo et Conelle—5 boîtes clous de girofle; 150 boîtes cannelle; 10 balles de Coylan, en douzaines. A vendre par BERNARD TURPIN, 23fév 29, Vieille Levée.

COTON EN BOBINES—Les soussignés ont été nommés seuls agents dans les Etats du Sud, pour la vente du fil coton en bobines, de Dick et Fils. Ils ont constamment en main, un approvisionnement de fil à 6 brins. La qualité en est égale à celle d'aucun fil de ce genre sur le marché. WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 23fév 205 1/2, rue Poydras.

NATTES FINES.—Venant d'être reçu par le navire Isabelle: Un grand assortiment de Nattes à dessins de fantaisie, et autres pour chambres de différentes dimensions, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 23fév 205 1/2 rue Poydras.

Pommade Hatalina.

[illegible]

REÇU par le navire Samuel Dyer, du Havre, [illegible]

[illegible]

[illegible] BERNARD TURPIN. [illegible]

[illegible]

Le juge de la Cinquième Cour de District [illegible]

Pour Avocat de District:

HENRY St. PAUL.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que ADOLPHE DE MERSIN est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District, ou de la Cour qui sera substituée.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que [illegible] candidat à la place de Juge de la Cour [illegible] 14 jen

☞ Veuillez annoncer que J. N. LEA est candidat à la place de juge de la Deuxième Cour de District de la N. Orléans ou de la cour qui pourra lui être substituée.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'AUGUSTIN [illegible] est candidat à la place de juge de la Cinquième Cour de District.

Troisième Cour de District.

☞ C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 fév

☞ MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

☞ ROBERT PREAUX sera nommé candidat aux élections à la place de juge-associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans en-dessous de la rue Julia.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le Juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, en-dessous de la rue Julia. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 25janv—1m

☞ EDWARD RAWLE, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julia et des paroisses de Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest-Bâton Rouge et Iberville. Il sera candidat pour ce poste. 14 jen

☞ Le juge A. M. BUCHANAN est candidat au poste de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans, au-dessous de la rue Julia. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv—1m

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que ABNER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julia et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge ALPHONSE CANONGE comme candidat aux fonctions de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de telle Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

☞ Le juge EDOUARD SIMON, l'un des anciens juges de la Cour Suprême de la Louisiane est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, composé des paroisses de St-Martin, Ste-Marie, Vermillion, St-Landry, Lafayette, [illegible] et Ste-Marie. Il se recommande par le barreau et les habitants du District. 16 fév

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District. VOX POPULI.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que F. S. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, si cette Cour est créée sous la nouvelle Constitution ou toute autre Cour qui pourrait être créée pour exercer les plus nombreuses [illegible] de la Deuxième Cour de District.

☞ MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême de la Louisiane, pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julia, et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

Juge de la 3me Cour de District.

☞ RICHARD H. BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution.

Mme et Mr BAROUSSE.

MME BAROUSSE, prévient les familles de la Nlle Orléans, qu'elle a ouvert lundi dernier, chez elle, un cours de littérature, d'histoire et de dictées à l'usage des jeunes personnes. Ce cours a lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, d'une heure à trois.—On s'entendra, quant au prix, avec les familles.

En dehors de son cours, Mme Barousse donne aussi des leçons particulières chez elle, rue Royale No 77, entre Conti et Bienville.

Mr Barousse se charge de donner des leçons particulières en ville. 16 fév—1M

COLLEGE DE ST. VINCENT.

Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinant appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, un terrain de quarante acres où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS:

Pensions, cours, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collége, rue St Charles No 14.

Le rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collége, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à 2 heures. 15 fév—1m

Livres de Piété!

REÇU par le Lemuel Dyer: Manuel du Chrétien, Nouveau Manuel de Piété, Vie des Saints, Les Evangiles, Livres de Première Communion, valeurs blanc, Semaine Sainte, Imitation de Jésus Christ, etc. etc.

En vente chez A. PAYA & Co, 21 fév 56 rue de Chartres.

Cartes à jouer espagnoles.

☞ Reçu par le Lemuel Dyer, un lot de Cartes espagnoles perfectionnées.

☞ Ces cartes joignent de cet avantage de plus en plus apprécié, qu'on ne pourrait en trouver sous quelque jour qu'elles soient placées.

En vente chez A. PAYA & Co, 21 fév—20 56 rue de Chartres

Chemises françaises.

30, rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix par les soussignés: 20 douzaines chemises toile, grandes tailles,

10	do	do	du modèle riches,
40	do	do	devant toile, dern. modèle
10	do	do	percale, do do
20	do	do	Madapolam do do
10	do	do	en couleur,

LAGAY & LECANU, 9 fév 30, Chartres.

Vinaigre.

EN magasin et en débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—25 barils vinaigre français, à vendre par FAURES & NORMAN, 21 fév 23 et 25 Royale.

Avis à MM. les marchands de la campagne.

GORELETS ordinaires, convenables pour le détail ou l'exportation—1500 douzaines différens modèles et prix, à vendre par C. CARRERE, 23 fév encoignure Conti et Madison.

FAYENCE commune, convenable pour le détail de la campagne—100 paniers formant un assortiment complet, à vendre par C. CARRERE, 21 fév encoignure Conti et Madison.

COUTELLERIE de table et de poche—Un assortiment complet (sept de Sheffield), à vendre par C. CARRERE, 21 fév encoignure Conti et Madison.

EN débarquement du navire Meunier, venant de Marseille; 30 caisses [illegible] à vendre par E. VALETON [illegible]

[illegible]

50 BALLES [illegible], à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 11 fév 21, rue des Magasins.

4 CAISSES [illegible] à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 11 fév 21, rue des Magasins.

6 BALLES [illegible] à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 11 fév 21, rue des Magasins.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—En débarquement du Lemuel Dyer. [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES pour le Mexique—[illegible] H. DE GOER & RIFFLARD.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance [illegible] de la Nouvelle-Orléans et de la Banque [illegible]

LES livres de souscription au capital de cette Compagnie seront ouverts au bureau de la Compagnie [illegible] au bureau de Wm. L. Cushing [illegible]

WM. L. CUSHING & Co. 11 fév—3m Secrétaire pro tem.

Salle de Concert et Salon de Lecture. MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Dryades, entre les rues Canal et Commune.

[illegible]

LUTHER HOMES, Trésorier. No 103, rue St-Charles.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 11 février 1853.—Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Il a été résolu que le Maire soit requis de [illegible]

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE, Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) FRANS. ALPUENTE, Président du Conseil des Assistants-Aldermen.
Approuvé le 11 février 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

☞ Mairie de la Nouvelle-Orléans, 11 février 1853.—[illegible]

A. D. CROSSMAN, Maire.

Galerie Daguerréotype de [illegible]

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireront faire faire leurs portraits au daguerréotype [illegible]

AVIS.

GUSTAVE FORET. LÉON GIRARD.

FORET & GIRARD,

Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée. 31 janv—1m

BUREAU DE PLACEMENT

Encoignure Chartres et St-Pierre, No 39.

A LA LOYAUTE.—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes, tenu par P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT,

Encoignure Condé et Ste-Anne, No 60,

Tenu par P. Lemoine.

Usine Mécanique pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co,

No 202, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, BARTHWOOD. 19 jan—6m

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 26. 9 fév

MADAME FERNANDEZ,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre un prix coûtant le joli choix de ses chapeaux et des objets qu'elle a en main; L'INSTALLATION de ses magasins, très avantageusement situé, à côté de M. Bolmon, est également à vendre à des conditions raisonnables.

☞ Les personnes qui doivent à Mme Fernandez sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars.

12 fév—1m 172, rue du Canal

CHOUTEAU & BENOIST,

Faisant la Banque et le Change,

No. 34, rue Olive,

A St-Louis, (Missouri).

ACHETENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets de banque sur le pays et font des collections sur toutes les principales villes. Ils feront des collections à St-Louis et sur tous les points accessibles des Etats voisins, sans charger de commission, et en feront les remises promptement et au cours du change.

Références:

Howard, Son & Co., B. Dodd caissier de la Banque Atlantic, Hurlbut Swinner & Co., } Boston.
F. Chouteau Jr & Co., Corning & Co., Sheer Price & Co., } New York.
E. S. Wheeler & Co., } Philadelphie.
G. & J. H. Shoenberger & Co., } Pittsburg.
B. Holmes & Sons, Harrison & Hooper, Gilmore & Brotherton, } Cincinnati.
J. R. Curtis & Co., } Louisville.
W. & J. Montgomery, Benoist, Shaw & Co., } Nouvelle-Orléans.
Geo. Smith & Co., Chicago,
James Carter & Co., Galena,
A. Crittenden & Ponce, Illinois. 2fév—1m

MME A. [illegible] a l'honneur d'informer respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une pension privée rue Toulouse, No 22. Il espère par les soins et les attentions qu'il donnera à ses élèves, mériter le patronage des personnes qui voudront l'encourager. 11fév—1m

TABAC.—TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 12 marchands, et, à Brève, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufacturiers de la Virginie, un approvisionnement de tabac mâcher de toutes les qualités et dans les marques les plus renommées, à 5, 8 et 10 pouces, à la livre, en boîtes et en [illegible].

Aussi: [illegible] pour [illegible] et visite de vie de ponceau, toujours en main.

Les soussignés sont agents pour la vente du tabac [illegible] Jules Dens, de Warwick, Otey & Co, [illegible]

MACMURDO & WARWICK, 1fév—3m 85 rue Gravier.

Vente pour cause de maladie et départ.

L'E soussigné informe le public qu'il vendra pour [illegible] au bon marché les objets suivants qu'il a [illegible]

[illegible]

J. B. DOUCET.

Magnifiques Châles en crêpe,

Blancs et en couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.

UNE caisse contenant vingt châles de Canton, magnifiques et richement brodés, à épaisse bordures, arrivée de l'exposition de commerce. Ils seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, et à des prix très raisonnables.

O. R. GRAHAM, 20 janv—1f 94, rue Gravier

Habillements pour enfans et jeunes gens.

F. FABRE & CO.

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.

Avis aux familles.

FLANELLE FRANÇAISE CROISEE ET UNIE.

CONSTAMMENT en main et à vendre en détail par T. F. MINVIELLE, 3 fév—20 66 Chartres, enc. Bienville.

POIS DE VACHE, POUR PLANT.

POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 19fév No 11 Front Levee entre Douane et Bienville.

AVOINE d'Egypte pour plant—[illegible] avoine d'Egypte [illegible] en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levee et 116 1/2 rue Commune.

Pommes de terre.

PLANTS DE POMMES DE TERRE de Nord, à vendre au No 11, rue Conti. 27 jan

F. A. GONZALES,

Marchand de Sels, Mais, Avoine, etc.

No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

A [illegible]

JOHN CLAUSEN,

Importateur et commissionnaire,

Vins de Bordeaux et du Rhin, Liqueurs, etc., 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

15 fév—

EN débarquement du Edward, venant de [illegible] JOHN CLAUSEN, 164, rue Royale.

[illegible]

DUNTZE & IKEN. Enc. Royale et Conti.

[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 26 FÉVRIER.

Deuxième représentation des

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer.

☞ On commencera à 6 heures 3/4.

DIMANCHE 27 FÉVRIER

Bénéfice de Mme RICHER.

JEAN LE COCHER,

Drame nouveau en cinq actes, de Bouchardy.

THEATRE ST-CHARLES.

Dernière représentation de Mme ANNA THILLON et de M. HUDSON.

Dernière représentation de [illegible]

VENDREDI, 25 FÉVRIER 1853.

THE CROWN DIAMONDS—L'opéra sera précédé de NAPOLEON'S OLD GUARD. Mlle Rosa Anna, Cora Hewett, le célèbre [illegible] jouera bientôt.

THEATRE AMERICAIN.

MERVEILLES SUR MERVEILLES!

MACALLISTER, le célèbre prestidigitateur fait tous les soirs des miracles qui surpassent tous ceux dont on entendu parler dans le dix-neuvième siècle. Il paraîtra dans le

TEMPLE DES MIRACLES,

et fera les tours les plus surprenants qui aient jamais été exécutés dans la ville.

☞ Pour plus amples détails, voir les affiches.

AVIS IMPORTANT—A la demande générale, UNE GRANDE REPRESENTATION aura lieu (pour cette fois seulement) SAMEDI PROCHAIN, A MIDI.

☞ Les portes s'ouvrent à 7 1/4 heures et le spectacle commence à 7 1/2 heures.

☞ PRIX D'ENTRÉE:—Premières Loges et parquet, 50 cents; secondes loges et troisièmes, 25 cents; Fu de [illegible] 25 fév

ARMORY HALL.

Mme EMMA G. BOSTWICK,

donnera son

GRAND CONCERT D'ADIEU,

et chantera pour la dernière fois à la Nouvelle-Orléans,

Vendredi soir, 25 février 1853.

Elle sera secondée par les grands artistes dont les noms suivent:

Le violoniste distingué, M. HENRY APPY.

Le célèbre flûtiste M. JULIUS SIEDE.

MLLE ANNIE OLIVER, la Petite fille du Régiment, âgée seulement de neuf ans, jeune artiste d'un talent merveilleux sur le Concertina.

M. H. BRAUN, violoncelle, et M. CHAS. DE MARTELLIMI, pianiste distingué, se feront entendre pour cette fois seulement.

M. HERR THILLOW, tiendra le piano.

Programme:

Changement complet de morceaux.

Première partie.

1—GRANDE FANTAISIE et variations de concert sur l'air américain: "O give me back my heart again," composé et exécuté par Charles de Martellini.

2—GRANDE CAVATINE "Qui la voce" des Puritains, Bellini. chantée par Mme Emma G. Bostwick.

3—SOLO VIOLON—Grand Concerto No 6, par Beriot. exécuté par M. Henry Appy.

4—(à la demande) BRAVURA SACRÉE—"Gratias agimus tibi," Guglielmi. arrangée par M. Julius Siede, et chantée par Mme Emma G. Bostwick. Obligato Flute par JULIUS SIEDE.

5—SOLO—Concertina—Fantaisie sur des airs américains, Lucy Neal et la danse du matelot; Cake chantée par Mlle Annie Oliver.

Deuxième partie.

6—SOLO—Flute—Souvenirs de Lucrèce Borgia, Boccalari. exécuté par M. Julius Siede.

7—LE CHANT DE LA GAZELLE, de Camp de Silésie, Meyerbeer. par Mme Emma G. Bostwick.

8—SOLO—Violon—Souvenirs d'Amérique, Vieuxtemps. exécuté par M. Henry Appy.

9—BALLADE ECOSSAISE—"Twas within a mile of Edinboro Town." chantée par Mme Emma G. Bostwick.

10—SOLO Violoncelle—Souvenirs de Bellini, Pierre, exécuté par M. H. Braun.

11—A la demande générale—"Home sweet Home." chantée par Mme Emma G. Bostwick.

☞ Billets d'entrée, $1, pour toutes les parties de la salle. On pourra acheter des billets aux principaux dépôts de musique et billets à la porte le soir du concert.

☞ Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le concert commencera à 8 heures.

Le Grand Pianoforte [illegible] a été offert par M. Faivre.

☞ On peut se procurer des sièges réservés aux prix connus, au [illegible] de la salle, jeudi et vendredi, de 10 heures à midi.

24 fév—2 F. THIES, Agent.

Concerts d'adieu de OLE BULL à la Nouvelle-Orléans.

OLE BULL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il visitera quelques-unes des villes du Sud où il a été accueilli avec la plus grande faveur.

☞ Le premier grand concert de OLE BULL à la Nlle-Orléans aura lieu

Samedi soir, 26 février,

A LA SALLE DES ODD FELLOWS.

Mlle ADELINA PATTI, la phénomène musical, chantera pour la première fois à la Nlle-Orléans.

MAURICE STRAKOSCH, Directeur et chef d'orchestre.

Programme.

Première partie.

1—Fantaisie sur des airs de Lucie de Lammermoor, composée et exécutée par M. Strakosch.

2—Le célèbre Cavatine de Mme Sontag, de Linda de Chamouni, "Plus d'esprit en amour," chantée par Mlle Adelina Patti.

3—Premier Grand Concerto composé et exécuté par Ole Bull.

4—"Ah non giunge," le célèbre Rondo final de la Sonnambula, chanté par Mlle Adelina Patti.

5—La célèbre "Danse des Sorcières," de Paganini, exécutée par Ole Bull.

Cette originale et merveilleuse composition n'a été exécutée que rarement par Ole Bull; on ne croyait pas jusqu'ici à la possibilité de l'exécution des "harmoniques Doubles."

Deuxième partie.

1—"Le Banjo," un nouveau caprice caractéristique composé et exécuté par Maurice Strakosch.

2—"Comin' thro' the Rye," la ballade écossaise favorite, chantée par Mlle Adelina Patti.

3—Grande Mélodie Irlandaise, "pour le violon seul, composée par OLE BULL, qu'il a été dédiée [illegible] et Comptée des [illegible] exécutée à son premier concert à Washington.

4—"Chant de l'écho," de Jenny Lind, par Mlle Adelina Patti.

5—"Le Carnaval de Venise," exécuté par Ole Bull.

DISPOSITIONS INTERIEURES.

Les prix des billets d'entrée ont été fixés comme suit: $2 et $1.

La vente des billets de deux piastres commencera mercredi, 23 du courant, à 9 heures du matin, au magasin de musique de [illegible] Jeudi et vendredi. Samedi, les billets de $1 et la journée de 25 [illegible]

On donnera, avec chaque billet un certificat portant le numéro correspondant à chaque siège. Le certificat donne le droit au siège et devra rester entre les mains du porteur pendant le concert.

☞ Le public est prié d'occuper les sièges désignés avant que le concert commence.

☞ Il y aura à la porte, le soir du concert, des commissionnaires portant des rosettes à leurs habits; ils seront chargés de conduire chaque personne à sa place.

☞ Les portes s'ouvriront à six heures et demie, le concert commencera à sept heures et demie. 24 fév—3

MUSEE DE DAN RICE,

Contenant un Million de Curiosités.

DAN RICE exhibe, en ce moment, à son Musée l'Homme Sauvage de Ceylan, (né homme sauvage) qui a étonné le monde scientifique.

Un grand OURANG-OUTANG vivant.

L'Heureuse Famille, qui étonne tous les spectateurs.

Des milliers d'exemples de l'Histoire naturelle.

Une grande collection d'oiseaux, [illegible] sa cabinet d'antiquités d'une grande variété; une Momie du Orient [illegible] descendants de l'Empereur de Chine.

Un Modèle de la ville de SAN-FRANCISCO, qui réalise exactement cette cité [illegible]

☞ Dan Rice exhibe dans la même ordinaire, le [illegible]

☞ Le Musée est ouvert de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

☞ Les dames pourront visiter l'établissement à n'importe quelle heure de la journée.

☞ Prix d'entrée: 25 cts; enfants, moitié prix. 19fév [illegible]

MUSEE DE DAN RICE,

No 101, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

M. RICE a loué ces belles bâtisses et les a [illegible] pour y établir un Musée permanent. La collection de curiosités naturelles et artificielles [illegible]

Les célèbres OISEAUX, sortant, est le plus grand [illegible] la plus belle aux Etats-Unis.

[illegible]

LA FAMILLE CHINOISE, composée de cinq personnes, dont une belle princesse, a été engagée pour la saison. Elle donnera des représentations et sera visible au Musée, et donnera des concerts où se joueront de la musique chinoise.

Le magnifique tableau représentant la FESTIN DE BELTHAZAR, copie de l'original, a été acheté à un prix très élevé et est exposé à l'établissement.

L'entrée de la salle des Lanternes se trouve près du Musée.

[illegible]

ESPLANADE DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa [illegible]

[illegible]

[illegible]